



Doc. 13083
22 janvier 2013

Géorgie et Russie: la situation humanitaire dans les régions touchées par la guerre et les conflits

Amendement¹ n° 15

Dans le projet de résolution, au paragraphe 8.7, remplacer les mots « d'améliorer les moyens de subsistance de la population locale » par les mots suivants :

« d'améliorer les moyens de subsistance de la population locale et la couverture de ses besoins essentiels, notamment en matière de soins de santé ».

Note explicative

La vie quotidienne de la population locale est si dure qu'il est indispensable non seulement de l'améliorer mais surtout de répondre aux besoins essentiels, en particulier sur le plan sanitaire.

Déposé par:

CHIKOVANI Irakli, Géorgie, ADLE
BERDZENISHVILI Levan, Géorgie, ADLE
BOKUCHAVA Tinatin, Géorgie, PPE/DC
FUSU Corina, République de Moldova, ADLE
JAKIČ Roman, Slovénie, ADLE
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
KHIDASHELI Tinatin, Géorgie, ADLE
TAKTAKISHVILI Chiora, Géorgie, ADLE
XUCLÀ Jordi, Espagne, ADLE

1. 2013 - Première partie de session

